

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 2 décembre 2013, à l'édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19h30, sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Madame et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël Gravel  
Jacques Saucier  
Yvon Charette  
Jean-Guy Lapierre  
Charles Desrochers  
John Chomyshyn

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

**2013-12-343 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

**2013-12-344 Adoption des procès-verbaux (11 novembre séance ordinaire et 18 novembre séance ordinaire et extraordinaire).**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter les procès-verbaux de novembre, soit : 11 novembre séance ordinaire, 18 novembre séance ordinaire et extraordinaire).

Adoptée

**2013-12-345 Liste des comptes payés au cours du mois de novembre 2013**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes payés au cours du mois de novembre 2013 pour un montant total de 8 789.87\$ du chèque no 201300663 au no 201300685.

Adoptée

**2013-12-346 Liste des comptes à payer**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer pour un montant total de 42 408,60\$ du chèque no 201300687 au no 201300708.

Adoptée

**2013-12-347 Correspondance**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'accepter la correspondance telle que lue.

Adoptée

**2013-12-348 Rapport des inspecteurs**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter les rapports des inspecteurs tels que présentés.

Adoptée

**2013-12-349 Déneigement de la rue des Îles**

Monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre s'abstient pour cette décision considérant son domicile sur la rue des Îles.

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charrette et unanimement résolu que le déneigement de la rue des Îles soit fait de la façon suivante, considérant l'étroitesse de celle-ci :

- La déneigeuse entre sur la rue des Îles jusqu'au numéro civique 14;
- La déneigeuse recule jusqu'à la rue Venne, se tourne et retourne sur la rue des Îles à reculons jusqu'au numéro civique 15;

Aucun des propriétaires ne devra souffler, traverser ou déposer sa neige sur la propriété des voisins ou sur la voie de circulation, publique ou privée.

Adoptée

**2013-12-350 Dérogation (lot 24, rang B, canton Desroberts)**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'accepter la recommandation du CCU et d'autoriser la dérogation, soit la construction, déjà existante, de la véranda sur pilotis considérant qu'au moment de la construction, les propriétaires avaient un certificat de localisation en date du 10 août 2005, la limite des hautes eaux n'était pas affectée par ladite construction,

Un nouveau certificat de localisation en date du 5 août 2013 démontre une différence de la limite de la ligne des hautes eaux.

Adoptée

**2013-12-351 Dérogation (lot 58, rang 10, canton Cadillac)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charrette et unanimement résolu d'accepter la recommandation du CCU et d'autoriser la dérogation, concernant la distance dérogatoire entre la serre et la grange.

Les nouveaux propriétaires ont jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2014 pour se conformer ou démolir ladite serre.

Adoptée

**2013-12-352 Dérogation (lot 2 999 852 au cadastre de Québec)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu d'accepter la recommandation du CCU et d'autoriser la dérogation, considérant que la marge de recul avant du garage est de 5,76 mètres au lieu de 6 mètres. Celui-ci a été construit en 2008.

Adoptée




**2013-12-353 Dérogation (lot 5 380 722 au cadastre de Québec)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter la recommandation du CCU et de refuser la demande de dérogation pour le lot 5 380 722, considérant la réglementation des cours d'eau qui s'applique à ce lot. Il est proposé de regrouper les lots 5 380 721 et 5 380 722.

Adopté

**2013-12-354 Attribution des dossiers aux élus**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que les dossiers suivants soient attribués aux nouveaux élus :

 Yvon Charette	Loisirs Tourisme
 Jacques Saucier	Sentier de la Nature Conseil Territorial Jeunesse Table des Aînés
 John Chomyshyn	Chemins du Lac-Mourier

Adoptée

**2013-12-355 Nomination d'un maire suppléant**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu de nommer monsieur le conseiller Charles Desrochers à titre de maire suppléant en remplacement de monsieur Réjean Guay et il est autorisé à signer tout document pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

**2013-12-356 Nomination d'un maire suppléant pour les réunions de la MRCVO**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu de nommer monsieur le conseiller Charles Desrochers à titre de maire suppléant pour remplacer monsieur Réjean Guay aux réunions de la MRCVO.

Adoptée

**2013-12-357 COMBEQ**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'adhérer à la COMBEQ pour 2014. Le montant est de 333.43\$, taxes incluses.

Adoptée

**2013-12-358 Avis de motion d'un règlement de déneigement de la rue Authier**

Madame la conseillère Ginette Noël Gravel donne maintenant avis de motion d'un projet de règlement pour le déneigement de la rue Authier. Celui-ci sera adopté à une séance ultérieure.

Adoptée

**2013-12-359 Adoption du règlement 08-2013**

Il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et unanimement résolu d'adopter le règlement 08-2013 en y ajoutant moyenne et haute densité pour la zone V9.

Adopté

**2013-12-360 Calendrier des séances 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter le calendrier des séances du conseil pour 2014.

13 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 11 août, 8 septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1er décembre

Adoptée

**2013-12-361 Adoption du budget 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu que le budget soit adopté à une séance extraordinaire le 27 janvier 2014, dès 19h30 à la Salle des Quatre-Coins.

Adoptée

**2013-12-362 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu de déposer les déclarations des intérêts pécuniaires de messieurs les conseillers Charles Desrochers et John Chomyshyn.

Adoptée

**2013-12-363 Réseau Biblio (Aménagement Biblio VI)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu de faire une demande pour le projet d'amélioration de la bibliothèque qui est subventionnable (50 à 90%) selon l'indice de richesse.

Adoptée

**Chambre de commerce de Val-d'Or**

Le sujet est remis à une séance ultérieure.

**2013-12-364 Achat pour le service des incendies**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'autoriser l'achat d'un habit de combat et de deux cylindres, de la Boutique du Plongeur, un neuf et un usager, pour le système cascade.

Adoptée

**2013-12-365 Dossier 4 598 364**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu qu'un fossé soit creusé sur la propriété du lot 4 598 464 pour que l'eau s'écoule au lac Malartic. La municipalité s'engage à remettre la propriété dans son état actuel au printemps. Celle-ci trouvera une autre solution afin de régler l'écoulement des eaux pour ne pas nuire au chemin et causer de l'érosion sur la propriété concernée.

Adoptée

**2013-12-366 Corporation du Mont-Vidéo**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu de ne pas contribuer pour la Corporation du Mont-Vidéo au montant de 729.78\$.

Adoptée

## **DIVERS**

### **Compte rendu des dossiers d'élus**

Chacun des élus informe les citoyens présents des rencontres auxquelles ils ont assistés.

### **Questions du public**

Le conseil a su répondre aux questions

### **2013-12-367 Levée de la séance**

À 20h10, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

---

Réjean Guay  
Maire

---

Nathalie Savard  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière